

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en

fonction :

.....23.....

Conseillers

présents :

.....19.....

Séance ordinaire du 19 juin 2024

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

+ 3 procurations de vote

**Point 9 : Octroi de subvention - acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie et de désherbeur thermique**

Vu la délibération du conseil municipal du 5 décembre 2020 fixant les conditions de versement des subventions pour l'acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie et/ou de désherbeur thermique.

Vu l'avis favorable des commissions réunies - Commission Cadre de vie - Economie – Enfance et jeunesse - du 5 juin 2024.

Didier BOLLENBACH se déporte des débats préalables au vote et du vote concernant l'octroi de subvention – acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie et de désherbeur thermique.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

DECIDE de verser les subventions suivantes :

CUVE DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE :

- 67450 LAMPERTHEIM (1 cuve) : 30 €
- 67450 LAMPERTHEIM (1 cuve) : 30 €
- 67450 LAMPERTHEIM (1 cuve) : 30 €
- 67450 LAMPERTHEIM (1 cuve) : 30 €
- 67450 LAMPERTHEIM (1 cuve) : 30 €

DESHERBEUR THERMIQUE :

thermique) : 30 €

- 67450 LAMPERTHEIM (1 desherbeur

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.  
Lampertheim, le 19 juin 2024

Nathalie TROG,



Secrétaire de séance



Murielle FABRE,

Maire de Lampertheim